

Services du Premier ministre. II. Secrétariat général de la défense nationale

Table des matières

Récapitulation des crédits	5
Récapitulation des crédits par agrégat et titre	7
Présentation des crédits par chapitre et article	9
Présentation des mesures de dépenses ordinaires	13
Présentation des dépenses en capital	19
Récapitulation par agrégat	23
Echelonnement des paiements résultant des autorisations de programme	29
Présentation des emplois	33

Récapitulation des crédits

P.L.F. 2005

Récapitulation des crédits

	Autorisations de programme		Crédits de paiement				Total pour 2005
	Dotations 2004	Demandées pour 2005	Dotations 2004	Mesures acquises	Services votés	Mesures nouvelles	
Titre III Moyens des services							
Matériel et fonctionnement des services	///////	///////	10.398.000	-54.000	10.344.000	+856.000	11.200.000
Subventions de fonctionnement	///////	///////	2.027.425	+7.163	2.034.588	+2.179.948	4.214.536
Dépenses diverses	///////	///////	17.613.350	+74.333	17.687.683	+2.677.366	20.365.049
Totaux titre III	///////	///////	30.038.775	+27.496	30.066.271	+5.713.314	35.779.585
Totaux pour les dépenses ordinaires	///////	///////	30.038.775	+27.496	30.066.271	+5.713.314	35.779.585
Titre V Investissements exécutés par l'Etat							
Equipements administratif et divers	17.972.000	20.820.000	20.163.000	///////	11.032.000	+8.758.000	19.790.000
Totaux titre V	17.972.000	20.820.000	20.163.000	///////	11.032.000	+8.758.000	19.790.000
Titre VI Subventions d'investissement accordées par l'Etat							
Equipements administratif et divers	"	1.180.000	"	///////	"	+1.100.000	1.100.000
Totaux titre VI	"	1.180.000	"	///////	"	+1.100.000	1.100.000
Totaux pour les dépenses en capital	17.972.000	22.000.000	20.163.000	///////	11.032.000	+9.858.000	20.890.000
Totaux généraux	17.972.000	22.000.000	50.201.775	///////	41.098.271	+15.571.314	56.669.585

Récapitulation des crédits par agrégat et titre

Récapitulation par agrégat : crédits par titre et effectifs

Agrégats	Crédits				Total pour 2005	Effectifs pour 2005
	Dépenses ordinaires		Dépenses en capital			
	Titre III	Titre IV	Titre V	Titre VI		
31 Secrétariat général de la défense nationale	35.779.585		19.790.000	1.100.000	56.669.585	353
Totaux	35.779.585		19.790.000	1.100.000	56.669.585	353

Présentation des crédits par chapitre et article

La lettre R en regard d'un code d'article indique que cet article relève du budget civil de recherche et développement (BCRD)

Titre III Moyens des services

chapitre article	agrégat	Crédits votés 2004	Mesures acquises 2005	Services votés 2005	Mesures nouvelles 2005	Total pour 2005	
4ème partie Matériel et fonctionnement des services							
34-98	Moyens de fonctionnement des services						
10	31	Secrétariat général de la défense nationale	10.398.000	-54.000	10.344.000	+856.000	11.200.000
		Totaux pour le chapitre	10.398.000	-54.000	10.344.000	+856.000	11.200.000
6ème partie Subventions de fonctionnement							
36-10	Institut des hautes études de défense nationale. Subvention de fonctionnement						
10	31	Institut des hautes études de défense nationale	2.027.425	+7.163	2.034.588	+2.179.948	4.214.536
		Totaux pour le chapitre	2.027.425	+7.163	2.034.588	+2.179.948	4.214.536
7ème partie Dépenses diverses							
37-01	Rémunérations pour services rendus dans le cadre du programme "Rimbaud"						
10	31	Rémunérations pour services rendus dans le cadre du programme "Rimbaud"	2.400.000	"	2.400.000	-608.064	1.791.936
		Totaux pour le chapitre	2.400.000	"	2.400.000	-608.064	1.791.936
37-10	Dépenses de personnel et action sociale						
10	31	Rémunérations des personnels	8.767.504	+46.962	8.814.466	+2.004.688	10.819.154
20	31	Indemnités et allocations diverses	4.135.661	+22.373	4.158.034	+894.371	5.052.405
30	31	Dépenses d'action sociale	147.859	"	147.859	+1.490	149.349
40	31	Cotisations sociales - Part de l'Etat	1.864.943	"	1.864.943	+542.497	2.407.440
50	31	Prestations sociales versées par l'Etat	297.383	+4.998	302.381	-157.616	144.765
		Totaux pour le chapitre	15.213.350	+74.333	15.287.683	+3.285.430	18.573.113

P.L.F. 2005

(en milliers d'euros)

Titre V Investissements exécutés par l'Etat

chapitre article	agrégat	Autorisations de programme			Crédits de paiement			
		Dotations 2004	Demandées pour 2005	Dotations 2004	Services votés 2005	Mesures nouvelles 2005	Total pour 2005	
7ème partie Equipements administratif et divers								
57-03	Equipement et matériel							
10	31	Programme civil de défense	7.220	7.460	6.381	3.760	2.621	6.381
20	31	Centre de transmissions gouvernemental	1.526	3.410	1.942	347	1.179	1.526
30	31	Direction centrale de la sécurité des systèmes d'information	1.526	2.000	1.677	763	895	1.658
40	31	Capacités techniques interministérielles	7.700	7.700	10.163	6.162	3.938	10.100
50	31	Intelligence économique (nouveau)	"	250	"	"	125	125
		Totaux pour le chapitre	17.972	20.820	20.163	11.032	8.758	19.790

(en milliers d'euros)

Titre VI Subventions d'investissement accordées par l'Etat

chapitre article	agrégat	Autorisations de programme		Crédits de paiement				
		Dotations 2004	Demandées pour 2005	Dotations 2004	Services votés 2005	Mesures nouvelles 2005	Total pour 2005	
7ème partie Equipements administratif et divers								
67-01		Soutien à l'innovation (nouveau)						
10	31	Soutien à l'innovation	"	1.180	"	"	1.100	1.100
		Totaux pour le chapitre	"	1.180	"	"	1.100	1.100

Présentation des mesures de dépenses ordinaires

Catégories de mesures :

Mesures acquises

- 01 Extension en année pleine
- 02 Non-reconduction
- 03 Ajustements de crédits évaluatifs ou provisionnels
- 04 Modifications des structures gouvernementales

Mesures nouvelles

- 10 Mesures d'ajustement
- 11 Révision des services votés
- 12 Moyens nouveaux
- 13 Transferts

Titre III Moyens des services

+5.740.810

catégorie

mesure

01 Extension en année pleine +81.49601 001 Revalorisation des rémunérations publiques **+76.498**

Incidence en année pleine de la revalorisation du point fonction publique intervenue le 1er janvier 2004	36-10	+7.163
	37-10	+69.335

01 002 Prestations familiales **+4.998**

Modification de la base mensuelle de calcul à compter du 1er janvier 2004 (décret n°2003-1251 du 23 décembre 2003)	37-10	+4.998
---	-------	--------

02 Non-reconduction -54.00002 001 Haut comité français pour la défense civile **-54.000**

Non-reconduction de la dotation inscrite au budget 2004 à titre non renouvelable	34-98	-54.000
---	-------	---------

10 Mesures d'ajustement -98.18210 001 Transformation d'emplois **"**

Transformation d'emplois de TSEF en emplois de secrétaires administratifs	37-10	"
---	-------	---

Effectifs	4 emplois transformés sur le 37-10 10	Indices
4	Techniciens supérieurs d'études et de fabrications de 3ème classe de la défense (supprimés)	307-472
2	Secrétaires administratifs de classe normale d'administration centrale (créés)	290-462
1	Secrétaire administratif de classe supérieure d'administration centrale (créé)	351-488
1	Secrétaire administratif de classe exceptionnelle d'administration centrale (créé)	376-513

10 002 Mesures statutaires **+5.886**

Transformation d'emplois d'agent administratif en emplois d'adjoint administratif	37-10	+5.886
--	-------	--------

Effectifs	7 emplois transformés sur le 37-10 10	Indices
2	Agents administratifs de 2ème classe d'administration centrale (échelle 2) (supprimés)	263-323
5	Agents administratifs de 1ère classe d'administration centrale (échelle 3) (supprimés)	263-337
7	Adjoints administratifs d'administration centrale (échelle 4) (créés)	266-351

10 003 Transformation d'emplois de contractuels **+44.114**

Modification de la répartition des emplois de contractuels au SGDN	37-10	+44.114
--	-------	---------

Effectifs	3 emplois transformés sur le 37-10 10	Indices
3	Chargés de mission de 2ème classe du secrétariat général de la défense nationale (supprimés)	657-Gr.A

P.L.F. 2005

Titre III Moyens des services**+5.740.810**

catégorie			
mesure			
1	Chargé de mission de 1ère classe du secrétariat général de la défense nationale (créé)	733-Gr.B	
1	Chargé de mission hors classe du secrétariat général de la défense nationale (créé)	Gr.B bis	
1	Inspecteur de la direction centrale de la sécurité des systèmes d'information (créé)	569-Gr.A	
10 004	Crédits de personnel		+100.000
	Ajustement des crédits pour tenir compte de la situation réelle des personnels	37-10	+100.000
10 005	Congé de fin d'activité		+10.452
	Ajustement des crédits pour tenir compte de la situation réelle des personnels	37-10	+10.452
10 006	Cotisations sociales. Part de l'Etat		+46.202
	Incidence de la création de la cotisation au régime additionnel de la fonction publique (article 76 de la loi n°2003-775 du 21 août 2003)	37-10	+46.202
10 007	Cotisations sociales. Part de l'Etat		+9.325
	Revalorisation des cotisations sociales sur la base de l'augmentation de la valeur du point	37-10	+9.325
10 008	Dépenses d'action sociale		+1.490
	Actualisation des prestations pour 2005	37-10	+1.490
10 009	Textes indemnitaires		+2.212
	Indemnité exceptionnelle allouée à certains fonctionnaires civils, aux militaires à solde mensuelle, aux magistrats de l'ordre judiciaire, ainsi qu'à certains agents non titulaires en poste à l'étranger (décret n°97-215 du 10 mars 1997 modifié)	37-10	+2.212
10 010	Textes indemnitaires		+18.433
	Ajustement des crédits afférents à l'indemnité pour charges militaires	37-10	+18.433
10 011	Dépenses diverses		-608.064
	Ajustement des rémunérations pour services rendus dans le cadre du programme "Rimbaud"	37-01	-608.064
10 012	Dépenses diverses		+271.768
	Financement de la taxe sur les salaires due par l'IHEDN	36-10	+271.768
12 Moyens nouveaux			+2.142.420
12 001	Création d'emplois		+1.227.700
	Créations de 16 emplois au SGDN	37-10	+1.227.700

Effectifs	16 emplois créés sur le 37-10 10	Indices
4	Chargés de mission de 1ère classe du secrétariat général de la défense nationale	733-Gr.B

P.L.F. 2005

Titre III Moyens des services**+5.740.810**

catégorie

mesure

5	Chargés de mission hors classe du secrétariat général de la défense nationale	Gr.B bis		
6	Inspecteurs de la direction centrale de la sécurité des systèmes d'information	569-Gr.A		
1	Secrétaire administratif de classe normale d'administration centrale	290-462		
12 002	Dépenses diverses			+856.000
	Abondement des moyens de fonctionnement		34-98	+856.000
12 003	Cotisations sociales. Part de l'Etat			+33.308
	Incidence de la création d'une contribution destinée au financement des mesures en faveur de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées (contribution solidarité autonomie)		37-10	+33.308
12 004	Texte indemnitaire			+25.412
	Financement du nouveau régime de l'indemnité pour charges supplémentaires		36-10	+25.412
13 Transferts				+3.669.076
13 001	Transfert entre sections			+360.391
	Transfert de crédits de personnel		37-10	+360.391
	Cf. section : Économie, finances et industrie			-360.391
13 002	Transfert entre sections			+67.320
	Transfert d'un emploi depuis le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie		37-10	+67.320
	Cf. section : Économie, finances et industrie			-67.320
	Effectifs	1 emploi créé sur le 37-10 10	Indices	
1	Administrateur civil hors classe		657-Gr.B	
13 003	Transfert entre sections			+1.523.373
	Transfert de 33 emplois depuis le ministère de la défense		37-10	+1.523.373
	Cf. section : Défense			-1.523.373
	Effectifs	33 emplois créés sur le 37-10 10	Indices	
1	Ingénieur d'études et de fabrication du ministère de la défense		348-618	
4	Lieutenants-colonels		650-755	
4	Lieutenants-colonels ou commandants		544-782	
1	Commandant		544-611	
2	Adjudants-chefs		311-474	
1	Adjudant-chef		342-474	
2	Adjudants		304-437	
1	Sergent-chef		285-419	
1	Sergent		273-386	

P.L.F. 2005

Titre III Moyens des services**+5.740.810**

catégorie

mesure

2	Caporaux-chefs	267-372
1	Adjudant de gendarmerie	327-437
1	Lieutenant de vaisseau	348-577
1	Maître	285-419
4	Ingénieurs principaux de l'armement	581-695
2	Ingénieurs en chef de l'armement	618-Gr.A
3	Techniciens supérieurs d'études et de fabrications de 3ème classe de la défense	307-472
1	Adjoint administratif principal de 2ème classe d'administration centrale (échelle 5)	271-378
1	Adjoint administratif principal de 1ère classe d'administration centrale (NEI)	359-393

13 004 Transfert entre sections +98.940

Transfert de deux emplois du ministère de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales au profit du SGDN 37-10 +98.940

Cf. section : Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales -98.940

Effectifs	2 emplois créés sur le 37-10 10	Indices
1	Sous-préfet de 1ère classe	618-782
1	Commissaire de police	355-636

13 005 Transfert entre sections +1.851.568

Transfert de 43 emplois du ministère de la défense 36-10 +1.851.568

Cf. section : Défense -1.851.568

Effectifs	43 emplois créés sur le 36-10 10 non budgétaire(s)	Indices
4	Colonels	782-820
3	Lieutenants-colonels	650-755
2	Commandants	544-611
6	Capitaines, lieutenants et sous-lieutenants	348-562
2	Majors de la défense	419-513
9	Adjudants-chefs	311-474
2	Adjudants	304-437
3	Sergents-chefs	285-419
2	Sergents	273-386
1	Gendarme	270-428
1	Capitaine de vaisseau	782-820
1	Commissaire principal	544-611
1	Lieutenant de vaisseau	348-577
1	Premier maître	304-437
1	Chargé d'études documentaires relevant du ministère de l'équipement	348-641
2	Attachés d'administration centrale	348-641
1	Ingénieur et cadre (ICT)	-

P.L.F. 2005

Titre III Moyens des services**+5.740.810**

catégorie

mesure

	1	Agent sur contrat catégorie A 2ème groupe de rémunération de la Défense (cadre)	565-664	
13	006	Transfert entre sections		+31.200
		Transfert de crédits de fonctionnement au profit de l'IHEDN		36-10 +31.200
		Cf. section : Défense	-31.200	
13	007	Transfert entre sections		-263.716
		Transfert aux caisses d'allocations familiales (CAF) du service des prestations familiales à compter du 1er janvier 2005		37-10 -263.716
		Cf. section : Charges communes	+263.716	

Présentation des dépenses en capital

P.L.F. 2005

Titre V Investissements 20.820.000 19.790.000
exécutés par l'Etat

chapitre	Analyse des autorisations de programme demandées	Autorisations de programme	Crédits de paiement
article			
57-03	Equipement et matériel	20.820.000	19.790.000
10	<i>Programme civil de défense</i> Programme civil de défense	7.460.000	6.381.000
20	<i>Centre de transmissions gouvernemental</i> Renouvellement et modernisation des moyens affectés aux liaisons gouvernementales	3.410.000	1.526.000
30	<i>Direction centrale de la sécurité des systèmes d'information</i> Poursuite des études et de l'équipement de laboratoires	2.000.000	1.658.000
40	<i>Capacités techniques interministérielles</i> Poursuite des programmes de renforcement des capacités techniques interministérielles	7.700.000	10.100.000
50	<i>Intelligence économique</i> Etudes en matière d'intelligence économique	250.000	125.000

P.L.F. 2005

Titre VI Subventions d'investissement accordées par l'Etat **1.180.000** **1.100.000**

chapitre	Analyse des autorisations de programme demandées	Autorisations de programme	Crédits de paiement
<i>article</i>			
67-01	Soutien à l'innovation	1.180.000	1.100.000
<i>10</i>	<i>Soutien à l'innovation</i>	<i>1.180.000</i>	<i>1.100.000</i>
	Soutien à l'innovation dans les petites et moyennes entreprises		

Récapitulation par agrégat

Agréгат 31 Secrétariat général de la défense nationale

Autorisations de programme, crédits de paiement et effectifs regroupés dans l'agrégat

	Autorisations de programme		Crédits de paiement				Total pour 2005
	Dotations 2004	Demandées pour 2005	Dotations 2004	Mesures acquises	Services votés	Mesures nouvelles	
Dépenses ordinaires							
Titre III	///////	///////	30.038.775	+27.496	30.066.271	+5.713.314	35.779.585
<i>Personnel</i>	///////	///////	15.213.350	+74.333	15.287.683	+3.285.430	18.573.113
<i>Fonctionnement</i>	///////	///////	14.825.425	-46.837	14.778.588	+2.427.884	17.206.472
Totaux pour les dépenses ordinaires	///////	///////	30.038.775	+27.496	30.066.271	+5.713.314	35.779.585
Dépenses en capital							
Titre V	17.972.000	20.820.000	20.163.000	///////	11.032.000	+8.758.000	19.790.000
Titre VI	"	1.180.000	"	///////	"	+1.100.000	1.100.000
Totaux pour les dépenses en capital	17.972.000	22.000.000	20.163.000	///////	11.032.000	+9.858.000	20.890.000
Totaux généraux	17.972.000	22.000.000	50.201.775	+27.496	41.098.271	+15.571.314	56.669.585

Effectifs pour 2005 : 353

P.L.F. 2005

Agrégat 31 Secrétariat général de la défense nationale**Chapitres – articles regroupés dans l'agrégat**

			Crédits de paiement	
			Dotations 2004	Total pour 2005
Dépenses ordinaires				
Titre III			30.038.775	35.779.585
Chapitre	34-98	Moyens de fonctionnement des services (intégralité du chapitre)	10.398.000	11.200.000
Chapitre	36-10	Institut des hautes études de défense nationale. Subvention de fonctionnement (intégralité du chapitre)	2.027.425	4.214.536
Chapitre	37-01	Rémunérations pour services rendus dans le cadre du programme "Rimbaud" (intégralité du chapitre)	2.400.000	1.791.936
Chapitre	37-10	Dépenses de personnel et action sociale (intégralité du chapitre)	15.213.350	18.573.113
Totaux pour les dépenses ordinaires			30.038.775	35.779.585
Dépenses en capital				
Titre V			20.163.000	19.790.000
Chapitre	57-03	Équipement et matériel (intégralité du chapitre)	20.163.000	19.790.000
Titre VI				1.100.000
Chapitre	67-01	Soutien à l'innovation (nouveau) (intégralité du chapitre)		1.100.000
Totaux pour les dépenses en capital			20.163.000	20.890.000
Totaux généraux			50.201.775	56.669.585

Agrégat 31 Secrétariat général de la défense nationale

Agrégat 31 : Secrétariat général de la défense nationale

Composantes de l'agrégat

Les attributions du SGDN sont décrites par les décrets n° 78-78 du 25 janvier 1978, n° 96-67 du 29 janvier 1996 et n°2002-890 du 15 mai 2002.

1. Coordination interministérielle.

Le SGDN assure le secrétariat des conseils et comités de défense.

Il anime et coordonne, sur le plan interministériel, les études sur l'évolution des données de la politique générale de défense. Il exerce la tutelle de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et veille à la coordination des enseignements de défense.

Le SGDN coordonne la préparation et la mise en oeuvre des mesures de défense incombant aux départements ministériels. Il prépare la réglementation interministérielle, en assure la diffusion, en suit l'application et veille à la cohésion des textes établis par les ministères. Il préside la commission interministérielle de défense du territoire.

En liaison avec les départements ministériels concernés, il suit l'évolution des crises et des conflits internationaux pouvant affecter les intérêts de la France en matière de sécurité et étudie les réponses envisageables dans ce domaine. Il est associé à la préparation et au développement des négociations ou réunions internationales ayant des implications sur la défense, suit et coordonne les mesures prises en matière de coopération et d'assistance militaire.

Par délégation du Premier ministre, le SGDN préside les instances interministérielles chargées d'étudier, avant décision gouvernementale, les problèmes relatifs aux exportations d'armement, de matériels et de technologie à caractère stratégique et suit la mise en oeuvre des procédures interministérielles de contrôle des cessions de matières, matériels et technologies à caractère sensible.

Il préside la commission chargée d'émettre un avis sur les autorisations concernant l'utilisation des matériels d'écoute, conformément aux dispositions de l'article 24 de la loi n° 91-646 du 10 juillet 1991 et aux articles R-226-1 et suivants du nouveau code pénal.

Par décret n° 2003-1230 du 22 décembre 2003, un haut responsable chargé de l'intelligence économique a été institué auprès du Secrétaire général de la défense nationale.

2. Transmissions gouvernementales.

Le SGDN organise les moyens de commandement et de liaison nécessaires au Gouvernement en matière de défense et en fait assurer le fonctionnement : il est ainsi chargé de veiller à la continuité et à la sécurité des transmissions gouvernementales et de développer et de moderniser les moyens et réseaux de transmissions mis à la disposition du Gouvernement. Il dispose du centre de transmissions gouvernemental.

3. Sécurité des systèmes d'information.

En matière de sécurité des systèmes d'information, le SGDN apporte son concours aux services de l'Etat et assure la cohérence du cadre juridique de leur action, prépare les dossiers d'autorisation, d'agrément, de caution et d'homologations délivrés par le Premier ministre, assure la formation des personnels qualifiés et peut apporter son concours à des utilisateurs privés, français ou étrangers. Il dispense une assistance technique aux Etats qui ont conclu des accords avec la France.

4. Programme civil de défense.

Au titre du Programme civil de défense, le SGDN conduit et coordonne les actions de prévention et de réaction liées aux risques nucléaires, biologiques, radiologiques et chimiques et contribue au développement de l'équipement des zones de défense. A ce titre, le SGDN assure le secrétariat du Comité interministériel aux crises nucléaires ou radiologiques créé par le décret n° 2003-865 du 8 septembre 2003.

5. Coordination du renseignement.

Le SGDN coordonne la recherche du renseignement.

P.L.F. 2005

Agrégat 31 Secrétariat général de la défense nationale**Répartition des coûts****Indicateur de coûts : Effectifs réels**

n o t e s	Composantes de l'agrégat	2002	2003	2004	2005	
					PLF	Prévision de dépense en gestion
	Coordination interministérielle.	158	156	165	187	183
l	Transmissions gouvernementales.	3	3	5	5	5
	Sécurité des systèmes d'information.	86	89	96	119	117
	Programme civil de défense.	18	18	20	31	31
	Coordination du renseignement.	8	8	11	11	11
	Total	273	274	297	353	347

Notes :

1. Les effectifs (180) du Centre de transmissions gouvernemental dont dispose le SGDN, sont inscrits au budget du ministère de la défense, qui supporte la dépense correspondante

Indicateur de coûts : Dépenses budgétaires hors personnel

n o t e s	Composantes de l'agrégat	2002	2003	2004	2005	
					PLF	Prévision de dépense en gestion
	Coordination interministérielle.	5	6	6	19	9
	Transmissions gouvernementales.	3	6	6	5	5
	Sécurité des systèmes d'information.	3	3	2	3	3
	Programme civil de défense.	5	5	3	7	7
	Coordination du renseignement.	4	4	4	4	4
	Total	20	24	21	38	28

Agrégat 31 Secrétariat général de la défense nationale

Indicateur de coûts : Dépense totale

n o t e s	Composantes de l'agrégat	2002	2003	2004	2005	
					PLF	Prévision de dépense en gestion
	Coordination interministérielle.	11	13	14	27	17
	Transmissions gouvernementales.	3	6	6	6	6
	Sécurité des systèmes d'information.	8	8	8	11	11
	Programme civil de défense.	6	5	3	8	8
	Coordination du renseignement.	5	5	5	5	5
	Total	33	37	36	57	47

Echelonnement des paiements résultant des autorisations de
programme

P.L.F. 2005

(en milliers d'euros)

	Autorisations de programme		Crédits de paiement		
	En compte au 1er janvier 2004	Demandées pour 2005	En compte au 1er janvier 2004	Demandés pour 2005	
				Services votés	Mesures nouvelles
chapitre					
Titre V Investissements exécutés par l'Etat					
7ème partie Equipements administratif et divers					
57-03 Equipement et matériel	76.365	20.820	58.836	11.032	8.758
Totaux titre V	76.365	20.820	58.836	11.032	8.758
Titre VI Subventions d'investissement accordées par l'Etat					
7ème partie Equipements administratif et divers					
67-01 Soutien à l'innovation (nouveau)	"	1.180	"	"	1.100
Totaux titre VI	"	1.180	"	"	1.100
Totaux pour les dépenses en capital	76.365	22.000	58.836	11.032	9.858

P.L.F. 2005

(en milliers d'euros)

A ouvrir ultérieurement		Crédits de paiement						
		Echelonnement des crédits de paiement à ouvrir à partir de 2006						
Sur AP antérieures à 2005	Sur AP demandées en 2005	Total	Sur AP antérieures à 2005			Sur AP demandées en 2005		
			2006	2007	2008 et ultérieurement	2006	2007	2008 et ultérieurement
6.497	12.062	18.559	2.166	2.166	2.165	12.062	"	"
6.497	12.062	18.559	2.166	2.166	2.165	12.062	"	"
"	80	80	"	"	"	80	"	"
"	80	80	"	"	"	80	"	"
6.497	12.142	18.639	2.166	2.166	2.165	12.142	"	"

P.L.F. 2005

Présentation des emplois

P.L.F. 2005

Tableau récapitulatif de l'évolution du nombre des emplois

Catégories d'emplois	Effectifs au 31-12-2004	Suppressions	Créations	Effectifs pour 2005	Différence entre 2005 et 2004
Titulaires	116	11	21	126	+10
Contractuels	155	3	18	170	+15
Ouvriers	2	"	"	2	"
Militaires sous contrat et de carrière	28	"	27	55	+27
Totaux	301	14	66	353	+52

P.L.F. 2005

Chapitre 37-10 article 10

Emplois	Indices majorés	Effectifs au 31-12-2004	Suppressions	Créations	Effectifs pour 2005
---------	-----------------	----------------------------	--------------	-----------	------------------------

Chapitre 37-10 Dépenses de personnel et action sociale**Article 10 Rémunérations des personnels****Titulaires**

Adjoints administratifs d'administration centrale (échelle 4)	266-351	23	"	7	30
Adjoints administratifs principaux de 1ère classe d'administration centrale (NEI)	359-393	5	"	1	6
Adjoints administratifs principaux de 2ème classe d'administration centrale (échelle 5)	271-378	11	"	1	12
Administrateur civil	451-782	1	"	"	1
Administrateur civil hors classe	657-Gr.B	"	"	1	1
Agent administratif de 1ère classe d'administration centrale (échelle 3)	263-337	5	5	"	"
Agent administratif de 2ème classe d'administration centrale (échelle 2)	263-323	2	2	"	"
Attachés d'administration centrale	348-641	6	"	"	6
Attaché principal d'administration centrale de 1ère classe	705-782	1	"	"	1
Attaché principal d'administration centrale de 2ème classe	433-672	1	"	"	1
Chef de service d'administration centrale	Gr.B bis	1	"	"	1
Commandant de police	520-643	1	"	"	1
Commissaires de police	355-636	1	"	1	2
Commissaires principaux de police	618-782	3	"	"	3
Conducteur d'automobile de 1ère catégorie (échelle 3)	263-337	1	"	"	1
Conducteurs d'automobile de 2ème catégorie (échelle 2)	263-323	5	"	"	5
Conducteur d'automobile hors catégorie (échelle 4)	266-351	1	"	"	1
Directeurs d'administration centrale	Gr.C-Gr.E	5	"	"	5
Ingénieurs de 1ère classe des télécommunications	634-695	3	"	"	3
Ingénieurs de 2ème classe des télécommunications	378-618	10	"	"	10
Ingénieur d'études et de fabrication du ministère de la défense	348-618	"	"	1	1
Ingénieur en chef des télécommunications	618-Gr.A	1	"	"	1
Lieutenant de police	298-533	1	"	"	1
Maître ouvrier d'administration centrale (échelle 5)	271-378	1	"	"	1
Ouvriers professionnels d'administration centrale (échelle 3)	263-337	3	"	"	3

P.L.F. 2005

Chapitre 37-10 article 10

Emplois	Indices majorés	Effectifs au 31-12-2004	Suppressions	Créations	Effectifs pour 2005
Secrétaires administratifs de classe exceptionnelle d'administration centrale	376-513	1	"	1	2
Secrétaires administratifs de classe normale d'administration centrale	290-462	10	"	3	13
Secrétaires administratifs de classe supérieure d'administration centrale	351-488	2	"	1	3
Secrétaire général adjoint du secrétariat général de la défense nationale	Gr.E	1	"	"	1
Secrétaire général du secrétariat général de la défense nationale	Gr.G	1	"	"	1
Sous-directeurs d'administration centrale	733-Gr.B	5	"	"	5
Sous-préfet de 1ère classe	618-782	"	"	1	1
Techniciens supérieurs d'études et de fabrications de 3ème classe de la défense	307-472	4	4	3	3
Totaux pour les titulaires		116	11	21	126

Contractuels

Agent contractuel	348-569	1	"	"	1
Agents contractuels	-	8	"	"	8
Agents sur contrat catégorie 1C de la Défense (personnel administratif)	534-664	3	"	"	3
Agents sur contrat catégorie 2C de la Défense (personnel administratif)	410-618	4	"	"	4
Agents sur contrat catégorie 3C de la Défense (personnel administratif)	328-500	2	"	"	2
Agents sur contrat de 1ère catégorie du secrétariat général de la défense nationale	348-569	12	"	"	12
Agents sur contrat de 2ème catégorie du secrétariat général de la défense nationale	299-442	21	"	"	21
Agents sur contrat hors catégorie Défense (cadre)	348-Gr.A	3	"	"	3
Chargés de mission de 1ère classe du secrétariat général de la défense nationale	733-Gr.B	6	"	5	11
Chargés de mission de 2ème classe du secrétariat général de la défense nationale	657-Gr.A	24	3	"	21
Chargés de mission de 3ème classe du secrétariat général de la défense nationale	378-736	19	"	"	19
Chargés de mission hors classe du secrétariat général de la défense nationale	Gr.B bis	7	"	6	13
Inspecteurs de la direction centrale de la sécurité des systèmes d'information	569-Gr.A	45	"	7	52
Totaux pour les contractuels		155	3	18	170

Ouvriers

Ouvrier non professionnel gpe 4N	-	1	"	"	1
----------------------------------	---	---	---	---	---

P.L.F. 2005

Chapitre 37-10 article 10

Emplois	Indices majorés	Effectifs au 31-12-2004	Suppressions	Créations	Effectifs pour 2005
Ouvrier professionnel gpe 5	-	1	"	"	1
Totaux pour les ouvriers		2	"	"	2
Militaires sous contrat et de carrière					
Adjudants	304-437	"	"	2	2
Adjudants de gendarmerie	327-437	1	"	1	2
Adjudant-chef	342-474	"	"	1	1
Adjudants-chefs	311-474	"	"	2	2
Caporaux-chefs	267-372	"	"	2	2
Commandant	544-611	"	"	1	1
Gendarmes	270-415	23	"	"	23
Ingénieurs en chef de l'armement	618-Gr.A	"	"	2	2
Ingénieurs principaux de l'armement	581-695	"	"	4	4
Lieutenant de vaisseau	348-577	"	"	1	1
Lieutenants-colonels	650-755	"	"	4	4
Lieutenants-colonels ou commandants	544-782	"	"	4	4
Maître	285-419	"	"	1	1
Major de la défense	419-513	1	"	"	1
Maréchaux des logis chefs de gendarmerie	314-419	3	"	"	3
Sergent	273-386	"	"	1	1
Sergent-chef	285-419	"	"	1	1
Totaux pour les militaires sous contrat et de carrière		28	"	27	55
Totaux pour l'article 10		301	14	66	353
Totaux pour le chapitre 37-10		301	14	66	353
Effectifs totaux		301	14	66	353